



ILS SÈMENT DES GRAINES DE POSSIBLE

Marc, Anthony, Corinne, Geoffrey, Samir et Dragan ont entre 20 et 50 ans. Ils sont en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) au Jardin du Cœur ou à la Croix-Rouge Insertion. Quel que soit leur parcours, tous profitent d'une expérience au grand air, pour se reconstruire et préparer leur avenir.

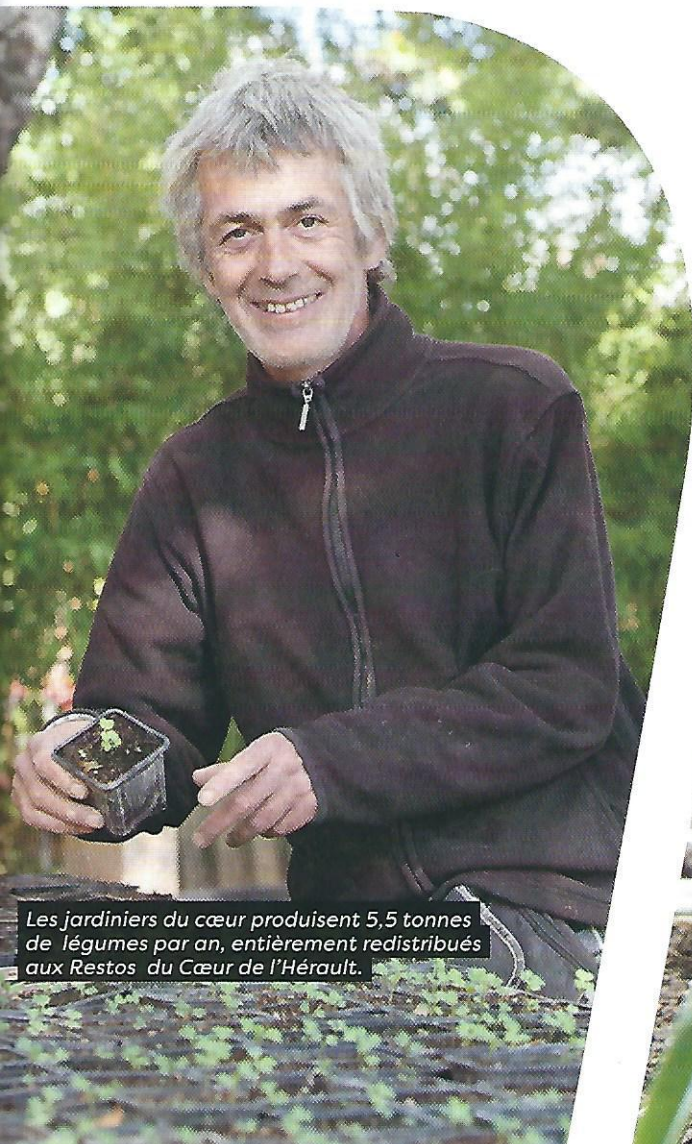
Marc a 50 ans. Il est jardinier depuis quelques mois, à Villeneuve-les-Maguelone et sème des poireaux, des radis et des navets bios pour les Restos du Cœur de l'Hérault. Il raconte pudiquement, entre deux flashes photo, comment sa carrière de saxophoniste a été mise à mal par des problèmes de santé. « *Les cassures de la vie, ça arrive à tout le monde. Mon expérience au Jardin du Cœur me permet de remettre un pied à l'étrier, et de montrer à mes futurs employeurs que je suis sérieux et impliqué* » confie-t-il.

À Villeneuve, l'équipe de jardiniers est encadrée et animée par deux professionnels du maraîchage, Claude et Christel. Des conseillers en insertion socio-professionnelle les soutiennent dans leurs démarches logement, santé, mobilité, ou justice, et les aident à devenir acteurs de leur réussite : « *certaines personnes arrivent ici très abîmées. Le maraîchage bio est un bon support pour redonner de l'énergie. Quand on les voit lever les yeux vers nous, sourire, retrouver le sens de l'humour, on se dit que c'est gagné !* »

Même état d'esprit à Valros, sur une des exploitations agricoles gérées par Croix-Rouge insertion - Capdife. « *Au début, j'avais du mal à me lever le matin* », confie Anthony, un peu blagueur. « *J'étais au chômage depuis six ans, vous comprenez... Je voulais être maître-chien, pas agriculteur ! Mon chien étant trop jeune, j'ai pris mon mal en patience... et j'ai appris. Depuis, j'ai fait plusieurs stages d'immersion chez un dresseur et chez un vétérinaire. J'me sens prêt !* » Entièrement financés par les structures d'insertion, ces stages permettent de tester le potentiel des candidats et d'affiner leur projet professionnel. 40 % débouchent sur une embauche, 20 % sur une formation.

i Reportage sur TV Occitanie

LES CDDI sont des contrats aidés de 20 h ou de 26 h / semaine. Ils s'adressent à des personnes au chômage rencontrant des difficultés sociales particulières. Véritables tremplins vers l'avenir, ils permettent chaque année à 60 % des bénéficiaires du RSA de « sortir du dispositif » la tête haute.



Les jardiniers du cœur produisent 5,5 tonnes de légumes par an, entièrement redistribués aux Restos du Cœur de l'Hérault.

